



ADVANCE
SOLUTIONS

Les talents et l'entreprise, Ensemble.

PROGRAMME DE FORMATION

**Focus sur les actualités
sociales et juridiques
trimestrielles**

Objectif

- Repérer les impacts des actualités sociales dans le champ de son entreprise.

Programme

Le Focus

- Repérer les impacts des actualités sociales dans le champ de son entreprise.

"Les petites histoires"

Les apports pratiques des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatives aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

En bref

- Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations...)

Méthodes et moyens pédagogiques

Mises en situation s'appuyant sur des cas concrets (Collectives et/ou individuelles), des cas pratiques, des outils issus de l'analyse transactionnelle, la dialectique, le feedback du groupe, le support papier, la vidéo projection et des extraits de films et de situations filmées.

Modes d'évaluation

Une grille d'évaluation "à chaud" de la formation sera complétée par le participant sur les conditions de déroulement de l'action (organisation, pédagogie...). Un bilan de positionnement initial et final permettant de confirmer l'atteinte des objectifs de la formation sera complété par le participant et validé par le formateur.



Prérequis

Pas de prérequis particuliers pour cette formation.



Durée

1 jour
(soit 7 heures)



Lieu

Alpes-Maritimes
(06)



Sanctions

Certificat de réalisation individuel remis à l'issue de la formation.



Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles à tous. Pour toute situation particulière nécessitant une adaptation, merci de nous contacter.



Intervenant

Cette session sera animée par nos avocats partenaires de la société Duhaut Avocats, experts en droit social et expérimentés depuis plus de 15 ans.



Public

Toute personne en charge des ressources humaines ou du droit social.